

**QUESTIONNAIRE MONTGERON ENVIRONNEMENT AUX CANDIDATS
A L'ELECTION MUNICIPALE 2014 A MONTGERON**

I. LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE / DEMOCRATIE INTERACTIVE

● **Les comités de quartier:**

Comptez-vous pérenniser les comités de quartier, les institutionnaliser ?

Beaucoup de sujets sont communs à l'ensemble de la ville ou ont des répercussions d'un quartier sur l'autre : comment garantir cette transversalité ?

Comité de quartier ou conseil de quartier ?

Prévoyez-vous un redécoupage du territoire ?

Fonctionnement, fréquence, pouvoir, élection des référents, validation des compte-rendus, publication dans Montgeron Mag ?

Relations comités et conseil municipal : quelle concertation avec les élus et les services techniques?

● **Les Associations**

Quelle coopération souhaitez-vous instaurer avec les associations de protection de l'environnement ? (**Accès** aux dossiers, transparence, ouverture d'une tribune dans Montgeron mag,)

● **Le conseil municipal**

Séances du conseil :

Combien de séances par an, les administrés auront-ils un calendrier prévisionnel, des ordres du jour suffisamment tôt, permettez-vous les débats ou bien resterons-nous dans la logique de partis actuelle ?

Adjointes au maire et conseillers municipaux :

Auront-ils un rôle, des moyens d'action, des délégations de pouvoir ?

Quelle sera leur disponibilité, proximité des habitants : permanences, rendez-vous, etc....

II. FISCALITE

Quel jugement portez-vous sur la pression fiscale dans la commune et sur l'endettement ? (montant de la dette, et coût de la dette) ?

Prévoyez-vous de réduire la pression fiscale : taxes foncières et taxes d'habitation pour la part communale) ?

Mesures pour mieux accéder aux informations concernant le calcul des valeurs locatives ?

Quel est le ratio agent communal (statutaire et non statutaire) par habitant ? Quel est le ratio moyen pour les communes de même taille ?

Comment comptez-vous procéder pour diminuer l'endettement ?

- économies sur la gestion de la ville
- diminution du nombre d'employés d'agents territoriaux
- Reprise en régie de certaines tâches à effectif constant, lesquelles. (propreté,)
- réduction de la dette par une reprise des emprunts de la banque Dexia
- mutualisation de certains équipements (gymnases, médiathèques, salles de spectacles,...)
- inventaire et réduction du parc automobile municipal
- chauffage
-

III - EVOLUTION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

- Comment voyez-vous la réforme des communautés de communes ?
- Quels sont les critères possibles de choix, les stratégies possibles ?
- Quelles seront vos marges de manœuvre ?
- Quels sont vos scénarios pour atteindre la taille critique ? avantages/inconvénients de chacun ?

IV – LE PLU : UNE VILLE POUR SES HABITANTS

Pour vous quels sont les points forts et les points faibles du PLU voté le 30 mai 2013 ?

Etes-vous d'accord pour (et si oui comment) :

- bloquer les permis de construire avenue de la République (école Gatinot,....., et autres zones) ?
- stopper, dès votre élection, la densification de la ville et la découpe des grandes propriétés (baisser les hauteurs, accroître les zones de transition, augmenter les obligations de parking.....): quelle est votre liste des points à bloquer d'urgence zones UA (centre-ville, gare), UD, rue Jean Jaurès,

- stabiliser le nombre actuel d'habitants ?
- stabiliser le nombre actuel de logements sociaux (combien pèsent-ils sur nos impôts locaux ? Quel manque à gagner en rentrées fiscales, charges des équipements et fonctionnement des services publics, aides sociales,....- Quelles seront vos marges de manœuvre budgétaires (pénalités pour le non-respect de la loi,....) ?
- Maîtriser la gestion des logements HLM de la ville plutôt que de bétonner la ville pour en construire de nouveaux (améliorer le taux d'occupation, adapter la taille de logements aux besoins de plus petits logements pour les jeunes notamment,...)
- Exercer une réelle surveillance de l'implantation d'investisseurs en rénovation de l'habitat ancien pour éviter les dérives du mal logement (qualité de leurs réalisations prouvées, habitabilité,
- Favoriser le social intermédiaire ?
- optimiser, à l'instar de Paris et sa petite couronne, les surfaces immenses gaspillées par la grande distribution et les zones commerciales « boîtes à savon » (Maurice Garin, Auchan,), plutôt que de bétonner le centre-ville, et les quartiers pavillonnaires?

Vous engagez-vous à réviser le PLU ? Si oui :

- prendrez-vous un cabinet ?
- si oui, quel en sera le coût ?
- quel sera votre calendrier ?
- quelles seront vos orientations et comment mesurez-vous leurs impacts budgétaires
- Connaissez-vous un ou des PLU modèles dont Montgeron pourrait s'inspirer pour aller plus vite et mieux?
- Garantissez-vous une réelle concertation avec les habitants, rôle des associations?
- Comment nous garantissez-vous que vous aurez les marges de manœuvre nécessaires et l'aval du préfet (SDRIF, loi SRU ,....)

Montgeron se flatte d'être une ville verte avec de grands espaces naturels.

Pourtant la ville a besoin d'être embellie et manque de lieux de rencontre pour toutes les générations, endroits où petits et grands pourraient se retrouver. Pas d'endroits où s'asseoir, pas de mobilier urbain, en centre-ville les parcs pour enfants se comptent sur les doigts d'une main... Et il n'y en a pas pour les tout-petits.

Pour rendre la ville plus agréable et conviviale, vous engagez-vous avec le futur PLU à :

- Créer des espaces conviviaux dans toute la ville (bancs, placettes,....)
- Accepteriez-vous l'objectif de « Pas de logement à plus de 500m d'un parc avec jeux pour les petits »
- Quelles mesures prendrez-vous pour embellir notre ville (verdissement, enfouissement des lignes, priorités, coûts et programmation).
- Qu'avez-vous comme projet pour redonner un peu d'éclat et de vie à l'avenue de la République?
- Dans le quartier entre Gaston Mangin et le Réveil Matin la parcelle cultivée et inondable ne pourrait-elle pas servir de jardinets, jeux pour enfants, terrain de boules.....

V - LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT, LES LIAISONS DOUCES,

- **Quels constats** faites-vous concernant les différents modes de déplacement et du stationnement dans Montgeron ?
- Comptez-vous procéder à une étude des déplacements dans la ville ?
- Allez-vous revoir le plan de circulation des véhicules à moteur et des circulations douces, et développer l'inter-modalité entre la voiture, le train, le bus, le vélo?
- **Etes-vous d'accord pour :**
 - mettre en place en concertation avec les associations et les habitants un **schéma directeur** des aménagements piétons et cyclables, avec un chef de projet et un élu dédié ?
 - Imposer et faire respecter les normes aux nouvelles constructions (contrairement à la rue René Haby, place Joffre,....)
 - Mettre progressivement aux normes toute la ville en faveur des handicapés et accès poussettes
 - Transformer les **rues très étroites** soit en rues piétonnes soit en espaces de rencontres (quartier ancienne église, début de la rue de Chalandray, bas de la rue L. Deglaire, les Castors, la Croix au Coq....)

- Améliorer et augmenter les franchissements de la voie ferrée pour les piétons et vélos ? (Comment mobiliserez-vous les partenaires concernés ?)
- Mettre aux normes la largeur des trottoirs quand la largeur de la rue le permet
- Dégager les trottoirs des obstacles en tout genre, et améliorer la visibilité des piétons (poteaux, armoires techniques, panneaux indicateurs, jardinières végétalisées, panneaux publicitaires, containers ordures, étalages commerciaux, rôtisserie)
- matérialiser les passages piétons au croisement des rues et les rehausser à l'occasion de la réfection des rues (tout au long de l'ave de la République,)
- rendre accessibles les quais aux personnes à mobilité réduite en partenariat avec la SNCF. (Le nouvel accès au niveau du chemin noir **ne permet pas de rentrer avec une poussette** car les tourniquets ne sont pas prévus pour le passage d'une poussette et **ne permet pas de sortir de la gare** alors que la rue Léon Deglaire est impraticable pour les piétons. Les quais sont inaccessibles aux handicapés et poussettes (ascenseur quai central et souterrain)

Pour diminuer dans la ville les nuisances des véhicules à moteur, êtes-vous d'accord pour :

- adapter les limites de vitesse selon les rues (stops, ralentisseurs, zones à 30km/h....)
- Mettre en place Plan de Déplacement Administration, un Plan de Déplacement Entreprises (covoiturage,....)
- améliorer et réglementer les plans de circulation et les accès aux sites importants pour le trafic VL et PL (Gare, Sainte Thérèse, Gatinot,.....)
- faire respecter scrupuleusement les réglementations (limite 3,5 tonnes, stationnement, ...) dans les zones difficiles,
- Interdire le transit dans la commune des PL ?
- Assurer la continuité des liaisons douces avec les aménagements existants et avec les communes limitrophes

Pour réduire la présence des véhicules dans l'espace public, êtes-vous d'accord pour :

- Rétablir dans le PLU des normes de parking plus élevées pour les constructions nouvelles et découpes de maisons en logement ou commerces (notamment en

centre-ville et autour de la gare) ?

- Imposer des parkings en sous-sol pour les immeubles ?
- demander aux commerçants d'occuper en priorité les 2 grands parkings souterrains afin de décharger le stationnement avenue de la République ?
- Rétablir les parkings payants à la gare, avec tarif préférentiel pour les habitants de Montgeron et de Crosne ? Si oui comment ?
 - Faire exercer à la police municipale un réel contrôle du stationnement en zone bleue notamment aux approches de la gare, et centre-ville ?
 - (Quel montant d'amende envisagez-vous pour les infractions de stationnement ?

VI - LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

La lutte contre bruit est une priorité de la région Ile de France. Sera-t-elle une priorité pour vous ?

Si oui comment ferez-vous pour :

- Lancer l'étude et la concertation pour la réalisation de murs anti bruit le long de la voie ferrée (niveau d'intensité de bruit le plus fort de la commune) en continuation de ce qui a été fait à Quincy sous Sénart?
- Obtenir ensuite les moyens de construire ou faire construire ces murs anti-bruit? (partenariat Conseil régional IDF, RFF,....)
- Lutter contre les survols illégaux et contre l'extension des vols à Orly ? Si oui comment, avec qui ? (Menace actuelle de perdre le bénéfice d'un couvre-feu et d'un nombre de mouvements par an limité à 200 000,).
- faire appliquer la réglementation dans les rues de la ville en matière de nuisances sonores par la police municipale? (deux roues,)

VII - RADIO FREQUENCES

Etes-vous d'accord pour :

- empêcher l'implantation à la gare de l'antenne Synérail comme au HDB?
- Quels moyen mobiliserez-vous : application stricte du PLU, principe de précaution, etc.,...
- apporter à Montgeron Environnement tous les moyens financiers nécessaires pour conduire le recours contre Synérail ?
- maîtriser le développement des radiofréquences sur la ville:

- Intégration de règles spécifique dans le PLU
- Inventaire et mesures des antennes implantées
- Charte avec les opérateurs de téléphonie mobile grand public et réseaux privés (s'inspirer des modèles existants : Paris,...) avec une commission de concertation comprenant les associations de défense de l'environnement

VIII - ZONES NATURELLES, ESPACES VERTS PROTEGES

La ville dispose d'un important patrimoine d'espace vert:

La forêt de Sénart:

Comment mieux coopérer avec l'ONF ?

- Entretien des voies d'accès dégradées suite aux coupes de plus en plus nombreuses
- Rétablissement de tout ou partie des chemins d'accès à la forêt de Sénart coupés par la déviation de la N6
- Concertation sur l'accès au parking de la maison forestière, la route d'accès posant toujours des difficultés

La pelouse

Comment la rendre plus accueillante et préserver la tranquillité du public et des riverains (manque de bancs, voies difficilement praticables après des périodes pluvieuses, ...)

Des grands parcs mais déserts et non accessibles aux Montgeronnais : Rottembourg, Sainte Thérèse, Lycée,...

Envisagez-vous des évolutions pour qu'ils ne soient pas perçus par le Montgeronnais principalement comme des coupures urbaines?

IX - LES EMPLOIS, LE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITE, LE TRAVAIL A DISTANCE

- Comment pensez-vous attirer des emplois, développer des secteurs d'activité, favoriser le travail à distance ? (quid du haut débit)
- Dans quelle partie de la ville les implanter ?
- Comment orienter le type d'activités et de commerces qui s'implantent (nous pouvons

constater l'apparition d'un quatrième kebab avenue de la République et ce sur moins de 1 km...)

X – LES SERVICES PUBLICS

Ecoles

Comment comptez-vous appliquer la réforme de l'école à la prochaine rentrée?

- implication des associations culturelles et sportives de la ville Montgeron
- quel sera le coût pour les finances de la ville
- quelles sont vos priorités de rénovation des écoles maternelles et primaires
- prévoyez-vous la création d'un nouveau groupe scolaire ?

Crèches

Notre ville est sous dotée, comment prévoyez vous d'améliorer le service pour les couples dont les 2 parents travaillent ?

Une crèche dans le quartier de la gare s'imposera de plus en plus avec la politique de développement des transports en commun

Gymnases

Gymnases et COSEC : environnement déplorable, beaucoup d'énergie et d'espace perdus

- Quels projets de modernisation ?
- Chiffrage des travaux. Comment financer (chantier municipal ou de l'agglo ?)

Culture/ spectacles

- Programmation : quelles orientations, quelle prise en compte des aspirations des Montgeronnais dans leur diversité ?
- Cyrano : garantissez-vous le maintien du cinéma municipal d'art et d'essai
- Fonds documentaire de la médiathèque : favoriserez-vous une mutualisation au sein de l'agglomération ?

XI - L'ENERGIE

- Les subventions pour l'amélioration au logement (chauffage, isolation thermique...) vont-elles être reconduites et augmentées?
- La mairie compte-t-elle encourager et aider les habitants souhaitant s'équiper de chauffe-eaux solaires ou d'autre type de matériaux permettant de s'alimenter en énergie renouvelable?
- Programme d'économies de chauffage dans les bâtiments municipaux ?
- Remplacement progressif de la flotte municipale par des véhicules électriques?
-

XII - LA PROPETE

Quelle sera la politique pour atteindre le standard de propreté d'une commune moderne?

- Responsabiliser nos citoyens sur la propreté de la ville (détritus, déjections canines, mégots devant les tabacs et cafés,....)
- responsabiliser les équipes d'entretien qui ne sont peut-être pas écoutées ;
- reprendre en régie le nettoyage : la elles qui sillonnent la ville et peuvent faire remonter beaucoup d'informations (poubelles qui débordent, trous dans la chaussée,)
- Sous-traitance est inefficace (abords des centres commerciaux alimentaires, gare,...).
- Comment régler le problème des poubelles sur l'avenue de la république qui sont sur le passage des piétons ?

XIII - LES QUARTIERS

Centre-ville :

- Abaisser les hauteurs les zones UA, Accroître les distances de transitions avec les zones UF (centre ville et autour de la gare) : voir supra
- Problèmes de circulation et stationnement : voir supra
- Quid des périmètres d'attente, des EPFIF,....)
- Quelles dispositions prendrez-vous pour accélérer la procédure de rétrocession à la ville de la rue René Haby?
- Réhabilitation des immeubles et des cours intérieures de l'avenue de la République

- Comment comptez- vous vous y prendre : refaire les façades ou reprendre l'ensemble des immeubles insalubres qui ne répondent plus aux normes d'aujourd'hui, en harmonisant l'architecture à celle existante
- Quelle destination pour le bâtiment EDF

Réveil Matin et zones d'activité et de commerce

Ces quartiers sont excentrés et semblent mis de côté, sans aucun projet pérenne Pas d'espace de jeux ou de promenade, de petits commerces. Un projet global pour ce quartier est nécessaire. Quelles sont vos propositions pour:

- améliorer la sécurité,
- aménager le grand terrain en culture situé entre la rue du Réveil matin et la zone "Pouillard" dans le cadre de l'urbanisation du réveil matin ? (parc, jardins, sport,)
- régler le problème du parking PL actuel situé sur le trottoir de la rue longeant la déviation de Montgeron (une aberration)
- verdier cette même rue et aménager les trottoirs actuellement totalement impraticables par temps de pluie.
- Utiliser les bâtiments de France Télécom (en face d'Auchan) inoccupés et abandonnés depuis de nombreuses années
- Optimiser les surfaces immenses des zones autour autour d'Auchan, Maurice Garin,... ;
-

Gare (Chalandray, Senlis, Concy)

- Revenir en zone UF pour l'ensemble du quartier, ou abaisser les hauteurs et accroître les distances de transitions avec les zones UF
- Problèmes de stationnement et circulation (vitesse dans les rues : stop, ralentisseurs)
- Quid du moulin de Senlis ?
- Permis Dardère ?
- Quid Docteur Lacaze